

Aménageurs,

L'acier de réemploi zéro carbone, un levier pour transformer vos territoires !

Répondez aux attentes croissantes des collectivités et des investisseurs en faisant de vos projets des références en matière de durabilité et d'économie circulaire



Une solution durable, économique et performante pour vos projets

- ✓ Un facteur de compétitivité et d'attractivité pour les projets urbains.
- ✓ Démonstration d'une approche territoriale responsable grâce à une solution bas carbone.
- ✓ Un moteur de développement économique et social local.

Transformer une contrainte réglementaire en opportunité durable

d'impact carbone

Le réemploi permet de sécuriser et accélérer vos projets :

- ✓ La loi AGECL (2020) favorise le réemploi des matériaux issus de la ville existante.
- ✓ Les collectivités engagées dans leurs plans de transition attendent des opérations exemplaires et faiblement carbonées.
- ✓ Intégrer le réemploi du métal : devient un levier clé pour obtenir permis de construire et subventions et permet de réduire fortement l'empreinte CO₂ du renouvellement urbain.

de performance et de crédibilité

Les labels et référentiels à intégrer dans vos projets :

- ✓ Label 2EC : structure une démarche d'économie circulaire avec du réemploi.
- ✓ Label CIRCOLAB : valorise le réemploi des matériaux.
- ✓ ISO 14001 : réduction des impacts environnementaux par le réemploi du métal.

Résultats :

- Des projets plus attractifs pour les collectivités, investisseurs et usagers.
- Une meilleure performance RSE / ESG.
- Une valorisation renforcée dans les appels d'offres.

L'acier : un matériau robuste, polyvalent et ...disponible !

650 000 T d'acier

... du secteur construction sont recyclées chaque année : un immense gisement pour le réemploi ! **Une partie doit être orientée vers une seconde vie**, sans passer par la refonte.

15% de réemploi

C'est le ratio qui peut être valorisé d'ici 2030 par la filière construction métallique grâce à l'écosystème Métal Réemploi (plateformes / référentiel / réseau local de partenaires relais et de requalificateurs certifiés).

Plus le réemploi est anticipé en amont (programmation, conception, études), plus il devient facile d'identifier les flux, stocks, acteurs experts mais aussi de planifier des "synergies inter-chantiers" pour une optimisation des coûts.

Un projet inspirant qui ouvre la voie...

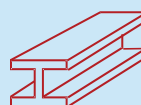


Acier neuf



1,67

kg éq.CO2/kgacier

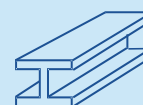


Acier bas carbone



0,68

kg éq.CO2/kgacier

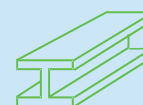


Acier de réemploi



0

kg éq. CO2/kgacier



La filière métallique accompagne et sécurise vos projets

- ✓ Des « recommandations professionnelles - réemploi d'éléments structuraux en acier » (06/2024) pour garantir l'assurabilité des éléments structuraux en acier.
- ✓ Des attestations de performances pour simplifier l'assurabilité, renforcer la traçabilité et la fiabilité de vos projets. Seules les entreprises certifiées par le CTICM peuvent remettre ces attestations.
- ✓ Un clausier à votre disposition pour vous aider à la rédaction de CCTP.
- ✓ Des garanties de fabrication dans les règles de l'art (NF EN 1090-2).

- ✓ Un réseau de partenaires relais experts dans le réemploi dans chaque région :

➔ A chaque étape : diagnostic ressource - étude de pertinence - déconstruction -requalification- reconditionnement- mise en oeuvre.

➔ Optimiser l'approche budgétaire des chantiers pour que l'acier zéro carbone de réemploi équivaut au standard.

Sollicitez un partenaire relais expert :

Entreprise :
Contact :
Fonction :
Coordonnées :

Logo



Des partenaires à votre service sur tout le cycle de vie des bâtiments...

Construction avec l'acier de réemploi

Début de vie

Rénovation avec l'acier de réemploi

Milieu de vie

Diagnostic /audit acier avant ou après déconstruction

Fin de vie